

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP
(UTI GROUP)

Société anonyme au capital social de 1 771 747,20 euros
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois-Perret
338 667 082 RCS Nanterre

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 MAI 2019
RESULTATS DES VOTES

Nombre d'actions disposant de droit de vote	8 804 797
Nombre des droits de vote	13 826 390
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	9 956 858
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	9 956 858
Quorum	72,01%

N° de Résolution	Résolution de la compétence de l'assemblée générale ordinaire	Pour	Contre	Voix exprimées (1)	Résultats
1	Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, après lecture du rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes	99,998%	0,002%	9 956 858	Adoptée
2	Approbation sur rapport spécial des Commissaires aux comptes des conventions visées à l'article L. 225-38 du code de Commerce	99,998%	0,002%	9 956 858	Adoptée
3	Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, après lecture du rapport de gestion du groupe du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes	99,998%	0,002%	9 956 858	Adoptée
4	Affectation du résultat	99,993%	0,007%	9 956 858	Adoptée
5	Autorisation de la Société à intervenir sur le marché de ses propres actions	99,998%	0,002%	9 956 858	Adoptée
6	Avis sur les éléments de rémunération attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Christian AUMARD	99,993%	0,007%	9 956 858	Adoptée
7	Avis sur les éléments de rémunération attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD	99,993%	0,007%	9 956 858	Adoptée
8	Avis sur les éléments de rémunération attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Romain AUMARD	99,993%	0,007%	9 956 858	Adoptée
9	Avis sur les éléments de rémunération attribués au titre de l'exercice 2019 à Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD et Monsieur Romain AUMARD	99,993%	0,007%	9 956 858	Adoptée
N° de Résolution	Résolution de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire	Pour	Contre	Voix exprimées (1)	Résultats
10	Augmentation de capital réservée aux salariés en application de l'article L. 225-129-6 alinéa 1 du Code de commerce	99,993%	0,007%	9 956 858	Adoptée
11	Pouvoirs pour formalités	99,998%	0,002%	9 956 858	Adoptée

(1) = Somme des votes Pour et Contre